

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2024

Nombre de membres en exercice : 13
Présents et représentés : 12

L'an deux mil vingt-quatre le 18 juin à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 13/06/2024, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Raffaele SIBIO, Cécile DUPARC, Stéphanie BOURNHONNET, Vincent RONAT, Céline TARDY, Phil FURHMANN, conseillers.

Procurations : Cécile DUPARC à Stéphanie BOURNHONNET et Phil FURHMANN à Philippe SAUTIER.

Absent : Jonathan DUPARC.

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

Le compte-rendu du 30 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Intercommunalité :

ZAN : Présentation par Mme Romane MICHAUX, de la CCG du rapport triennal du « Zéro Artificialisation Nette ». Une délibération pour son approbation sera prise fin juillet par le conseil municipal.

Gens du voyage : Stationnement illégal sur le P+R de Perly et au stade de foot de Beaumont. Les 17 maires du canton se mobilisent pour faire pression sur l'Etat face à cette aberration.

Crèches : Les crèches du Genevois sont toujours confrontées au problème de recrutement de personnel. M. le Maire rappelle qu'une crèche a déjà fermé et qu'il convient aujourd'hui de recruter 14 personnes pour reprendre une activité normale.

1. Confection et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire de Jonzier-Epagny.

M. le Maire explique que le marché concernant la confection et la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire de Jonzier-Epagny doit être renouvelé. Pour ce faire une consultation a été lancée, selon la procédure adaptée du Code de la commande publique par un avis d'appel public à la concurrence envoyé le 03 mai 2024 au BOAMP avec mise en ligne du dossier de consultation des entreprises sur le profil d'acheteur de la Commune. La date limite de remise des offres était fixée au 7 juin 2024 à 13h00.

Deux plis ont été réceptionnés dans les délais par les sociétés LEZTROY et SHCB.

L'offre de la société LEZTROY est déclarée irrégulière pour non-respect des exigences formulées dans les documents de la consultation.

L'analyse des offres a été réalisée par les services de la Commune, conformément aux critères de jugement fixés dans le règlement de la consultation. Au vu des résultats de cette analyse et du classement en résultant, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, de retenir l'offre de la société SHCB, économiquement la plus avantageuse.

2. Personnel communal – Création et suppression de poste :

Dans le cadre d'une meilleure organisation des services périscolaires, il convient de modifier un poste au sein du personnel communal. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet (20,38/35ème) à compter et de supprimer un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet (20,36/35ème) à compter du 1^{er} septembre 2024.

3. Personnel communal - Tableau des effectifs :

Suite aux différents mouvements de personnel prévus au 1^{er} septembre 2024, M. le Maire propose de mettre à jour le tableau des effectifs. Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, cette proposition.

1. DIVERS

Urbanisme - Etude des dossiers :

Certificats d'urbanisme :

SCP BOREY BARTHELET BELLERAUD : Vente Propriété BLONDEAU - 321 Route du Mont – parcelle A 969 — avis favorable.

Me John ETCHARY : Vente Alpes RT Promotion - 111 Chemin du Verger – parcelles A 1035 et 1037 — avis favorable.

Déclarations préalables :

DUPERRIER Bruno : Installation de panneaux photovoltaïques – 1299 Route du Mont – A n°249 – avis favorable.

VIGORITO Gianpietro : Aménagements extérieurs, mur de soutènement – 94 Impasse du Vieux Réservoir B n°1936 – avis favorable.

MOKHTAR-SEDDIK Miloud : Construction de murs de soutènement et mur mitoyen – 77 Route du Devin - B n°1896 – avis favorable.

Scolaire :

Recrutements : Au 1^{er} septembre 2024 : Mmes Françoise PRUDANT, en tant qu'adjoint technique territorial (fonctions ATSEM et encadrement périscolaire) et Anna PAGANO en tant qu'adjoint d'animation territorial (fonction encadrement périscolaire et entretien des locaux), remplaceront respectivement Mme Mélanie MERMIER (en disponibilité pour convenances personnelles) et Mme Sandra BLANDIN (en congé maternité).

28/06 : Spectacle de l'école organisé par les enseignantes. Buvette tenue par l'APE et petite restauration par l'association des jeunes.

02/07 : Représentation théâtrale – classe des CM1-CM2

Travaux - Environnement :

Sécurisation Vigny : Pose des bordures dès le 19 juin suivie du rabotage pour environ 15 jours. Une fermeture totale de la route est prévue deux jours les 16 et 17 juillet.

SIVU du Complexe sportif : Les travaux suivent leur cours. M. le Maire explique que ce terrain sera également en gazon synthétique et rempli par du Brock Fill (particules de bois).

Une subvention de 200 000 €, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, a été attribuée pour ce projet.

Social – Communication :

PROXI : La publicité pour trouver un repreneur a été effectuée. Le point Poste doit rouvrir dans les meilleurs délais.

FC VUACHE : Assemblée générale : 20 juin à 20h

U17 : L'équipe a remporté la coupe départementale face à Semnoz-Vieugy le 15 juin dernier.

Olympiades : Elles se sont déroulées le 8 juin dernier avec la participation de 4 équipes sous un temps humide.

Fête de la musique : 21 juin à la Goutte d'Or.

Elections législatives : 30 juin et 7 juillet 2024.

Prochain conseil municipal : 23 juillet 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Maire
M. MERMIN

Signé

Le secrétaire de séance
Philippe SAUTIER